

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau 2022-2023
Séance ordinaire du mardi 25 octobre 2022 à 19 h 00 au salon du personnel
PROCÈS-VERBAL

Présences: Marie-Ève Charbonneau, Esther Denis-Pelletier, Annick Lacaille, Annie Lajoie, Maude Lemay-Brisebois, Jean-François Meilleur (substitut), Émilie Muloin, Suzanne Otis, Roxanne Pelletier, Françoise Robert, Josianne St-Jean (substitut), Anny Tétreault (substitut), Marie-Noëlle Tanguay, Marie-Hélène Vinet, Christine Fournier (directrice), Johanne Rousseau (observatrice)

1. Ouverture de la séance – présence et quorum

Madame Christine Fournier ouvre la séance à 19h01 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Nomination au secrétariat

Roxanne Pelletier sera secrétaire pour la séance d'aujourd'hui.

3. Questions du public (10 min)

Pas de question du public

4. Adoption de l'ordre du jour

| | | |
|---|----------------------------------|-------------|
| 1. Présence et quorum | | Constat |
| 2. Nomination au secrétariat | | Nomination |
| 3. Questions du public (10 min) | | Information |
| 4. Adoption de l'ordre du jour du 25 octobre 2022 | | Adoption |
| 5. Adoption du procès-verbal du 27 septembre 2022 | | Adoption |
| 6. Suivis au procès-verbal du 27 septembre 2022 | | Information |
| 6.1. Conférences pour les parents (secteur) | | Information |
| 7. Mot de la direction | | Information |
| 7.1 Vie de l'école (OPP, cour d'école, PEVR) | | |
| 7.2 Goût-Heure | | |
| 8. Travaux du conseil : | | |
| 8.1. Activités parascolaires automne 2022 | Approbation le 29 septembre 2022 | |
| 8.2. Règles de régie interne 2022-2023 | | Adoption |
| 8.3. Campagnes de financement 2022-2023 | | Information |
| 8.4. Activités du mois d'octobre 2022 | Approbation le 3 octobre 2022 | |
| 8.5. Activités éducatives complémentaires 2022-2023 | | Approbation |
| 9. Mots | | |
| 9.1. De la déléguée au comité de parents | | Information |
| 9.2. Des enseignants (Nos bons coups!) | | Information |
| 9.3. Du service de garde (Nos bons coups!) | | Information |
| Règles du service de garde 2022-2023 | | Adoption |
| Sorties lors des journées pédagogiques | | Information |
| 10. Varia | | |
| 11. Levée de l'assemblée | | |

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée par Maude Lemay-Brisebois et appuyée par Françoise Robert.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 04

5. Adoption du procès-verbal

L'adoption du procès-verbal du 27 septembre 2022 est proposée par Marie-Ève Charbonneau et appuyée par Marie-Noële Tanguay.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 05

6. Suivis au procès-verbal du 27 septembre 2022

6.1 Conférences pour les parents (secteur)

Les 3 conférences avec Dre Nadia ont été approuvées et la première aura lieu en novembre à Otterburn Park.

7. Mot de la direction

7.1 Vie de l'école (OPP, cour d'école, PEVR)

OPP : 3 parents (Mme Biron, Mme Brodeur et Mme Guindon) se sont proposés pour former l'OPP. Une description de l'OPP sera publiée dans l'Info-Fil ainsi qu'une présentation des 3 parents formant le comité jusqu'à présent et d'autres parents pourront se manifester par la suite pour rejoindre l'OPP. Cartes de Noël aux aînés, collation spéciale pour les enfants et lecture d'un compte de Noël, courrier de la Saint-Valentin, cabane à sucre, en avril on ne se découvre pas d'un fil, mais on les utilise, On s'aime quand on s'aime, Gala des bons coups pour les 6^e années. Ces activités seront présentées aux enseignants et au comité spécial.

Cour d'école : En contact avec la responsable... et demain le 26 octobre, réunion à cet effet. Anciens plans de la cour d'école ressortis et seront présentés à la responsable au CSS. Les travaux ne pourront être amorcés avant juin 2024. Un projet devra être déposé avant décembre 2022. Chacune des phases du gouvernement va nous permettre de recevoir jusqu'à 90000\$ du gouvernement et l'école doit déboursier 10000\$ au départ, montant que l'école a déjà amassé. En novembre, une approbation de la part du CÉ sera nécessaire pour déposer le projet le 1^{er} décembre. Firme Hybride Paysage.

PEVR : Courriel envoyé la semaine dernière à cet effet. Besoin d'un membre par CÉ pour assister à la réunion sur TEAMS le 9 novembre. Esther Denis-Pelletier, Catherine Jeannotte et Anne-Marie Arcamone du personnel de l'école vont faire partie du focus groupe à cet effet le 28 octobre. Françoise Robert, représentante des parents, participera à la réunion du 9 novembre.

7.2 Goût-Heure

Rappel de M. Gendron à la directrice: passer le message quant au besoin de recruter de nouveaux bénévoles pour prendre la relève notamment au niveau du CA. Deux parents se seraient déjà proposés. L'horaire du SDG a été modifié afin de permettre aux plus vieux d'avoir davantage de temps pour manger. Ce nouveau système semble maintenant bien fonctionner et sera en place jusqu'à la fin de l'année.

8. Travaux du conseil

8.1 Activités parascolaires automne 2022

Les activités parascolaires ont été approuvées par courriel le 29 septembre.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 06

8.2 Règles de régie interne 2022-2023

Des ajouts ont été faits au document des règles de régie interne, afin de s'ajuster en fonction des nouvelles règles en vigueur (p.ex. réunions permises via TEAMS de façon ponctuelle et exceptionnelle). Les membres parents devant s'absenter doivent communiquer par courriel avec M. Meilleur, parent substitut.

Il est proposé par Émilie Muloin et appuyé par Esther Denis-Pelletier d'adopter les règles de régie interne.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 07

8.3 Campagnes de financement 2022-2023

Point d'information : 2 priorités sont la cour d'école et le Sports Découvertes. Le course-o-thon aura lieu à nouveau cette année, ainsi que la vente de vêtements Tornad'eau via la compagnie Daniel Ostiguy (Vog). Le point est soulevé selon lequel les services et la qualité des produits fournis par Daniel Ostiguy seraient insatisfaisants. Des vérifications seront faites à cet effet. Mme Fournier émet l'idée de M. Michel quant à la vente de bouteille d'eau qui pourrait nous faire profiter d'une marge de profit d'environ 5\$. Appel aussi concernant des produits d'érable (North Hatley). L'objectif financier de l'école est d'amasser au moins 10000\$ en vue de la deuxième phase projet d'aménagement de la cour d'école et un montant supplémentaire (environ 15000\$) sera nécessaire pour payer l'enseignant d'éducation physique SD et alléger la facture des activités pour les parents. Un 5000\$ est déjà de côté pour l'an prochain pour le SD. Les membres du CÉ sont d'accord pour privilégier une campagne de financement plus importante versus plusieurs petites campagnes. Des idées sont discutées par les membres du CÉ pour bonifier la collecte de fonds (p.ex. vente de vêtements usagés Tornad'eau, faire venir Le Recycleur pour se départir des objets perdus et recevoir une ristourne. Cette dernière option semble peu avantageuse étant donné la logistique et le rapport quantité/profit. Mme Fournier s'informerait auprès de la direction d'une école avoisinante l'ayant déjà utilisé). L'exposition Au Fil de l'Art sera également proposée aux enseignants. Les 3 activités certainement proposées jusqu'à présent seront : Course-O-Thon, Le Recycleur et Au fil de l'Art.

8.4 Activités du mois d'octobre 2022

Les activités du mois d'octobre ont été approuvées par courriel le 3 octobre.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 08

8.5 Activités éducatives complémentaires 2022-2023

Sondage remis aux enfants pour les parents. Des montants amassés seront octroyés aux parents pour réduire la facture des activités complémentaires. 3 éléments demeurent à payer au cours de l'année par les parents soit : l'agenda, les frais de photocopies et les activités du Sports Découvertes, puisque les prix finaux sont encore inconnus. 29,80\$ par élève est remis à l'école pour certaines activités subventionnées.

Il est proposé par Françoise Robert et appuyé par Josiane St-Jean d'approuver les activités éducatives complémentaires.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 09

9. Mots

9.1 De la déléguée au comité de parents

Mme Robert ne s'est pas présentée à la réunion, mais nous fait part des points d'intérêt, notamment le calendrier scolaire, le plan triennal, le règlement de traitement des plaintes. Proposition du CSS à aborder en CÉ : Présentation et suivi du projet éducatif, plan de lutte contre l'intimidation et la violence, consultation obligatoire des élèves, budget de l'école.

9.2 Des enseignants

Le comité des activités spéciales a souligné le premier mois sous le thème d'Astérix, ce qui a été un succès. La révision des plans d'intervention sera également faite (ce n'est plus une obligation de les réviser de façon annuelle). Nouveau modèle du service d'orthopédagogie. Surlecture tôt en 2^e année, ce qui serait apprécié, car permet de voir

plus d'enfants et de mieux dépister les difficultés. La surlecture, jumelée à l'orthopédagogie en 2^e année se marieraient très bien et les professeurs seraient agréablement surpris.

9.3 Du service de garde

9.3.1 Règles du service de garde 2022-2023

Règles du service de garde adoptées à l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 10

Bons coups : nouvelles personnes au SDG qui créerait une équipe revigorée, une dynamique saine. La première journée pédagogique aurait été un succès. Une personne présente à temps complet contribuerait à combler l'absence laissée par la présence à temps partiel de Mme Lajoie. Le personnel du SDG serait apaisé et heureux.

Il est proposé qu'un transfert d'appels se fasse à la salle poly après les heures de fermeture du SDG, afin que les parents puissent rejoindre un membre du personnel en cas de retard.

9.3.2 Sorties lors des journées pédagogiques

Point d'information : Option d'aller en sortie : cinéma de Beloeil et retour à l'école en pyjama, parc Michel Chartrand, parc Safari.

10. Varia

Aucun

Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, la levée de l'assemblée est proposée à 21h40 par Josiane St-Jean.

À l'unanimité.

Roxanne Pelletier, secrétaire